

Mémento culturel de Normandie



Introduction

La direction régionale des affaires culturelles de Normandie est chargée de conduire, sous l'autorité du préfet de région, la politique culturelle de l'Etat en Normandie et dans les cinq départements de la région, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques. Elle contribue à la recherche scientifique dans les domaines relevant de ses compétences et concourt à la diffusion des données publiques relatives à la culture en Normandie.

C'est le développement de ce dernier point qui a conduit les équipes de la Drac à concevoir et réaliser ce mémento culturel. Il s'agit d'un recueil de cartes qui a pour vocation de présenter synthétiquement la culture en Normandie auprès du grand public sous le prisme des missions et des actualités de la Drac de Normandie, à un instant donné.

Il a été élaboré à partir de données principalement produites entre 2019 et 2021 par l'ensemble des services de la Drac de Normandie. Ces derniers ont été associés à l'exploitation et la mise en forme cartographique de leurs données.

Cette publication est le fruit d'un travail collaboratif conduit en interne par les missions « Evaluation et prospective » et « Cartographie territoriale » de la Drac de Normandie, sous couvert d'un groupe de travail. Elle a été finalisée au printemps 2022.

Le mémento se compose de trois parties.

La première partie introductive propose en cinq cartes un aperçu du territoire et donne quelques clés de lecture.

La deuxième partie présente le contexte de la culture en Normandie dans le domaine des patrimoines, de la création et des industries culturelles. Y sont notamment cartographiés les lieux d'intérêts culturels et patrimoniaux, les monuments historiques, les entités archéologiques, lesquels participent à la richesse du territoire, mise en lumière par la Drac de Normandie et les acteurs culturels normands.

La troisième partie offre un focus particulier sur les actions et les actualités de la Drac de Normandie. Les politiques prioritaires, les opérations menées sur les patrimoines, les différents partenariats, les aides octroyées, les actions et manifestations menées au plus près des publics complètent la géographie culturelle de la Normandie.

Le mémento a été construit comme un outil pédagogique qui peut être consulté linéairement ou dans lequel des cartes thématiques peuvent être puisées.

Ainsi, chacune des cartes est indépendante. Leur mise en page est constante, avec une échelle unique et un texte éclairant sur la thématique proposée ou le rôle de la Drac de Normandie dans celle-ci.

Une lecture dématérialisée est à privilégier. Néanmoins, le mémento est optimisé pour une impression au format A3, en recto-verso.

Pour en savoir plus sur les missions de la Drac de Normandie, vous êtes invité à consulter son site internet (www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie). Quant aux lieux culturels recensés en Normandie, ils sont consultables dans une cartographie dynamique et exportable depuis la plateforme de données ouvertes du ministère de la Culture : data.culture.gouv.fr.

Mémento culturel de Normandie

Sommaire

Introduction	2
Sommaire	3
Partie 1 - Géographie du territoire normand	5
L'occupation du sol	6
Les EPCI	7
La population et les grands pôles urbains	8
Les aires urbaines	9
Les communes de Normandie	10
Partie 2 - Éléments contextuels de la culture	11
Les entités archéologiques recensées dans la carte archéologique nationale	12
Les emprises relevant de l'application du code du patrimoine (livres 5 et 6)	13
La répartition des lieux culturels	14
Les monuments historiques par typologie	15
Les lieux culturels par secteur	16
Les licences d'entrepreneur du spectacle vivant	17
Les labels et appellations dans le domaine des patrimoines, et reconnaissances de l'Unesco	18
Les labels, appellations et classements dans le domaine de la création et des industries culturelles	19
Partie 3 - Actions et actualités de la Drac de Normandie	21
Le plan de relance culture (2021-2022)	22
Le pass Culture	23
Le déploiement des micro-folies	24
Les manifestations culturelles	25
Les opérations archéologiques préventives et programmées	26
Les opérations de restauration menées sur les monuments historiques avec le soutien de la Drac	27
Les dossiers instruits par les Udap au titre de l'application du droit des sols	28
Les collectivités territoriales ayant contractualisé avec la Drac	29
Les structures artistiques et culturelles ayant conventionné avec la Drac	30
Les projets d'action culturelle	31
Les festivals et les festivals aidés par la Drac	32
Les aides versées par la Drac	33

Mémento culturel de Normandie

Partie 1 - Géographie du territoire normand

L'occupation du sol en Normandie, en 2018

La Normandie, partagée entre terre et mer, est surtout caractérisée par des bocages, des grandes plaines et des grandes vallées.

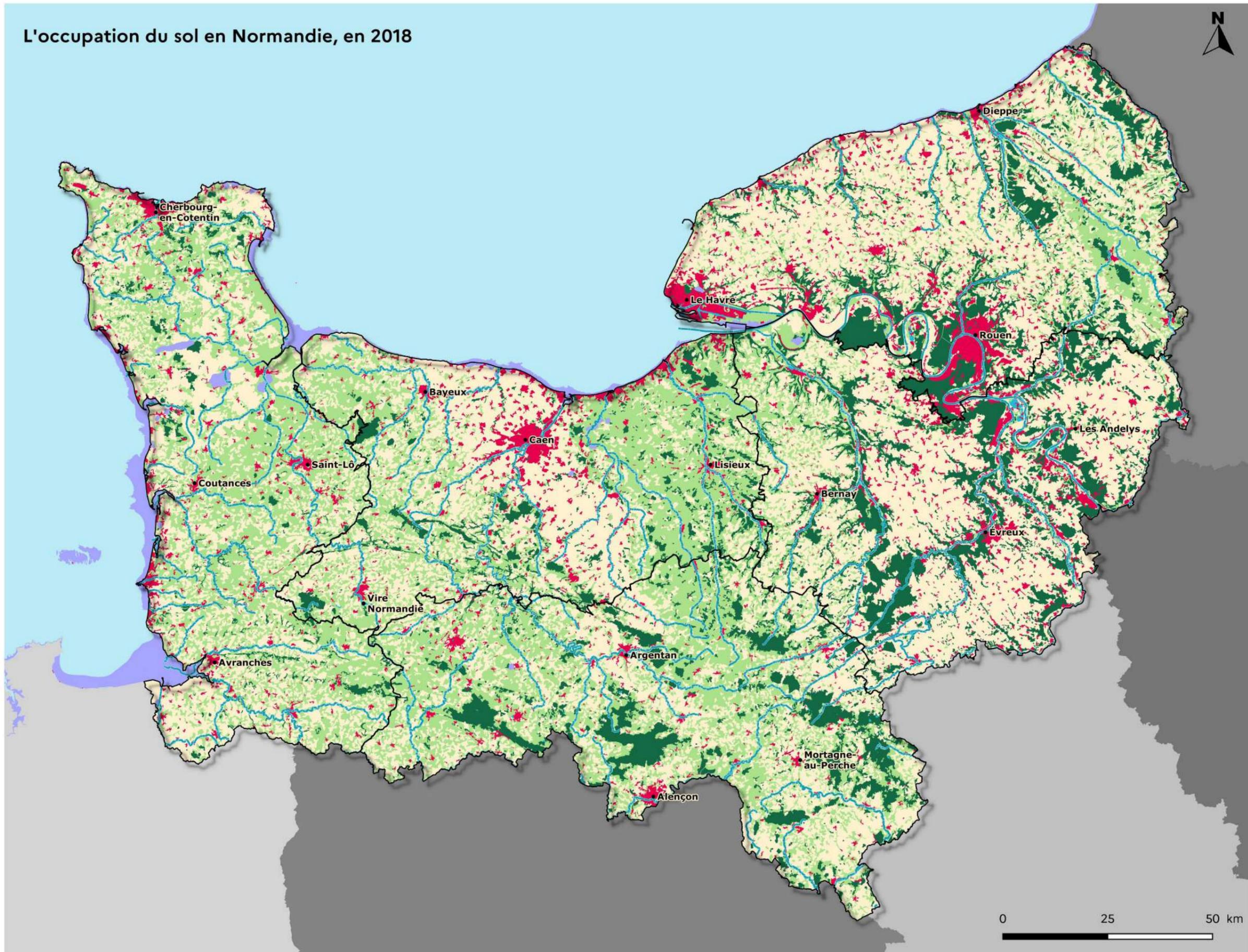
A cheval sur le massif armoricain et le bassin sédimentaire, elle présente des paysages contrastés : dans sa moitié occidentale (roche ancienne), des paysages vallonnés et collines bocagères, avec une forte densité de cours d'eau. Et dans sa moitié orientale (roche sédimentaire), un relief de plaines et plateaux, aux cours d'eau plus rares.

Concernant l'occupation des sols, les secteurs forestiers sont relativement peu représentés en Normandie et sont surtout concentrés dans l'Eure. Les prairies sont majoritairement présentes dans la moitié ouest de la région, dans l'est du Calvados et de l'Orne, et dans le Pays de Bray. Les terres agricoles sont largement majoritaires bien qu'ayant diminué au profit des zones artificialisées (zones urbaines, industrielles, réseaux...), lesquelles se concentrent majoritairement sur l'axe Seine, l'agglomération caennaise et le long des 600 km de sa façade littorale.

- Zone urbanisée et industrielle
- Zone agricole
- Prairie, espace vert
- Forêt
- Zone humide
- Cours d'eau principal
- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Corine Land Cover 2018

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



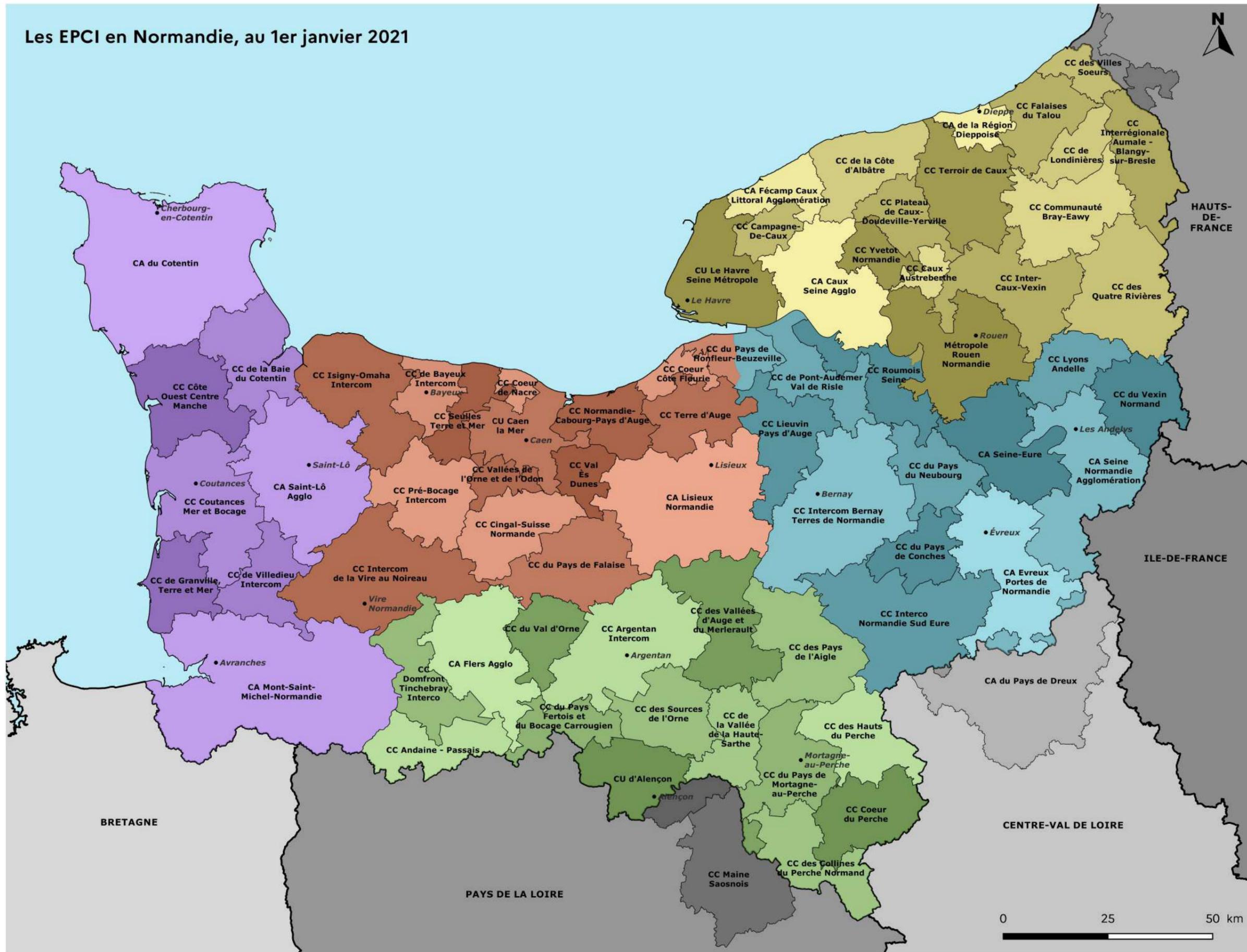
Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Au 1er janvier 2021, la Normandie comptait 71 EPCI sur ou à cheval sur son territoire. Parmi eux, 5 EPCI ne sont pas totalement normands (2 ont leur siège hors de Normandie). Ces 71 EPCI regroupent 2805 communes dont 2652 sont normandes.

- Normandie
- Région limitrophe
- Département du Calvados
- Département de l'Eure
- Département de la Manche
- Département de l'Orne
- Département de Seine-Maritime
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les EPCI en Normandie, au 1er janvier 2021



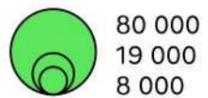
Selon les estimations annuelles de la population de l'Insee, au 1er janvier 2020, la Normandie compte 3,3 millions d'habitants, soit 5,1 % de la population de la France métropolitaine. La Normandie se situe ainsi au 10ème rang des régions françaises.

63% des normands vivent dans une commune de plus de 2000 habitants.

Depuis 2015, la population du territoire normand ne cesse de régresser perdant ainsi en moyenne 0,2 % par an.

Selon l'Insee, "le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois."

Nombre d'habitants par commune :



Caen Grand pôle urbain

Bernay Moyen pôle urbain

Sées Petit pôle urbain

— Route principale

..... Voie ferrée

□ Normandie

■ Région limitrophe

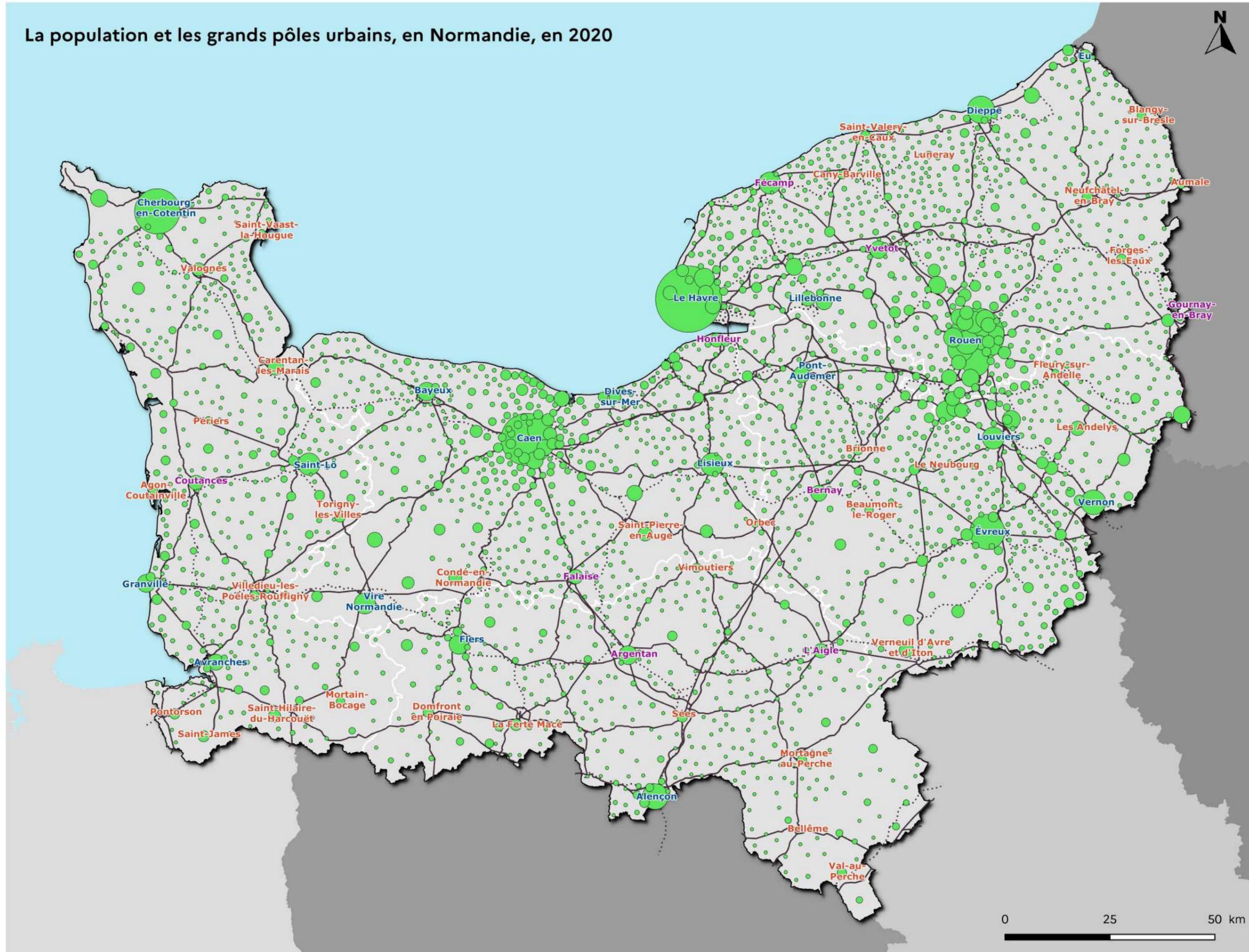
□ Département normand

■ Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Route500©IGN, Insee

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

La population et les grands pôles urbains, en Normandie, en 2020



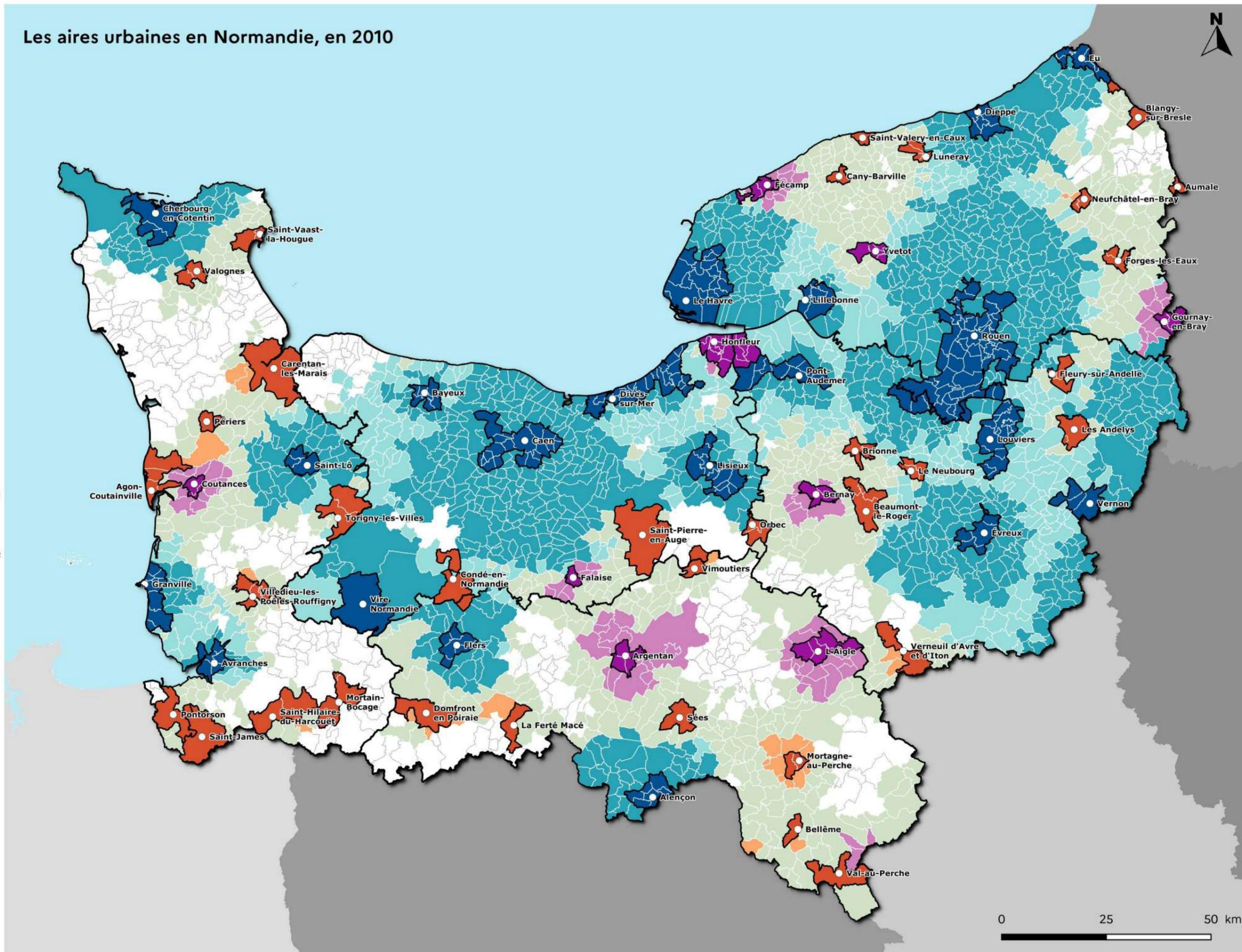
Selon l'Insee, une "aire urbaine" est un "ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci."

Zonage des aires urbaines 2010 :

- Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
- Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles
- Pôle urbain
- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Insee
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les aires urbaines en Normandie, en 2010



Depuis le 1er janvier 2020, la Normandie compte 2652 communes dont 2365 sont rurales (moins de 2000 habitants). Seules 130 communes ont plus de 4000 habitants. 7,6% des communes de France métropolitaine sont normandes.

Cette carte nomme certaines communes afin de se repérer lors de la lecture du mémento : les préfectures et sous-préfectures, les communes de plus de 4000 habitants, les pôles urbains ainsi que des communes mises en relief dans le mémento.

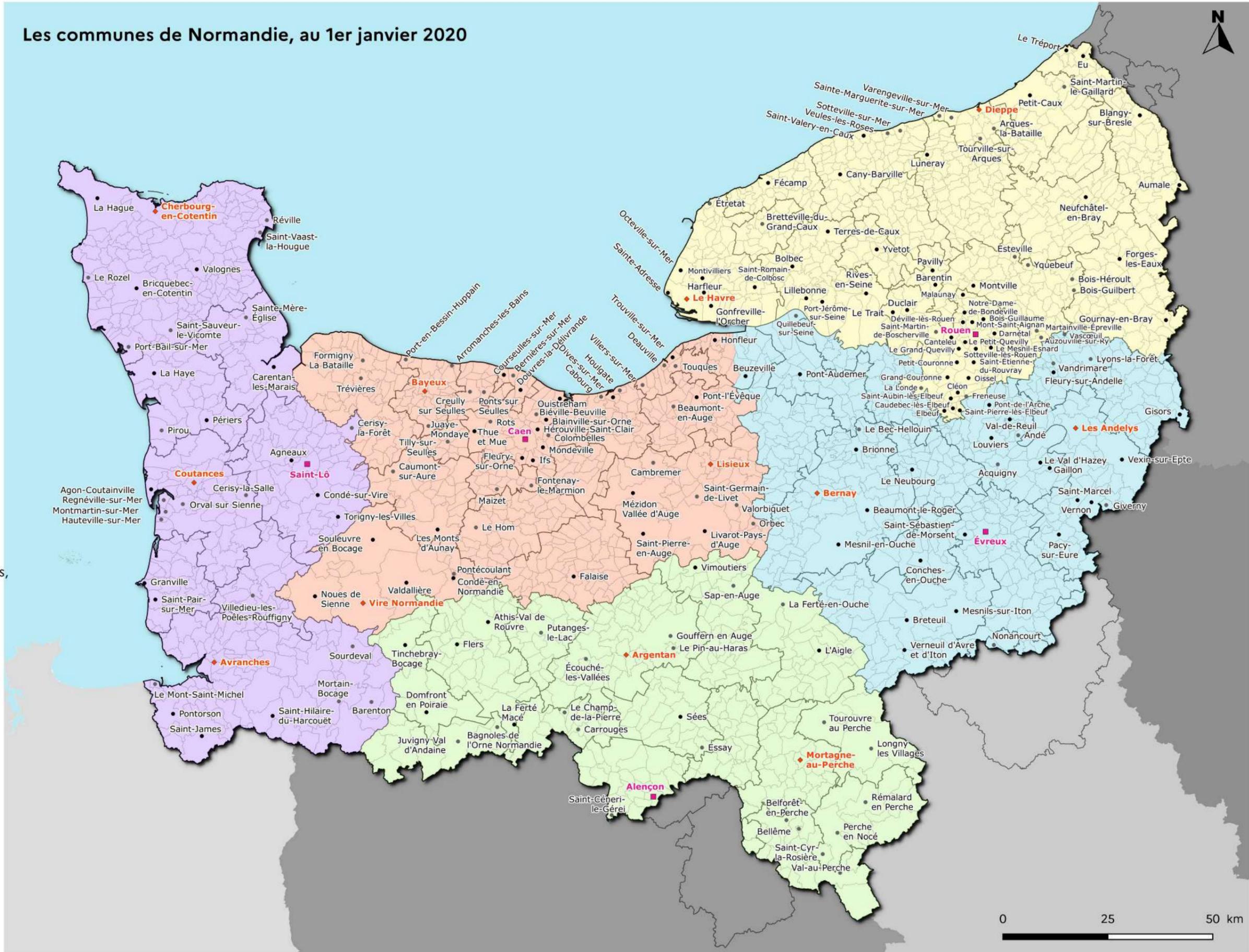
- Préfecture
- ◆ Sous-préfecture
- Commune de plus de 4000 habitants, pôle urbain ou "commune-repère" pour le mémento

- Normandie
- Région limitrophe
- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime
- EPCI
- Commune
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les communes de Normandie, au 1er janvier 2020



Mémento culturel de Normandie

Partie 2 - Éléments contextuels de la culture

La carte archéologique est un inventaire informatisé national qui a pour objet de bien connaître le patrimoine archéologique afin de mieux le protéger. Elle est alimentée par les données issues de la bibliographie, des découvertes fortuites, des diverses prospections, des fouilles, des archives et des orthophotographies aériennes et satellitaires.

En Normandie, plus de 53 000 entités (sites ou indices de sites) ont été identifiées et répertoriées dans la carte archéologique.

Chronologie des entités :

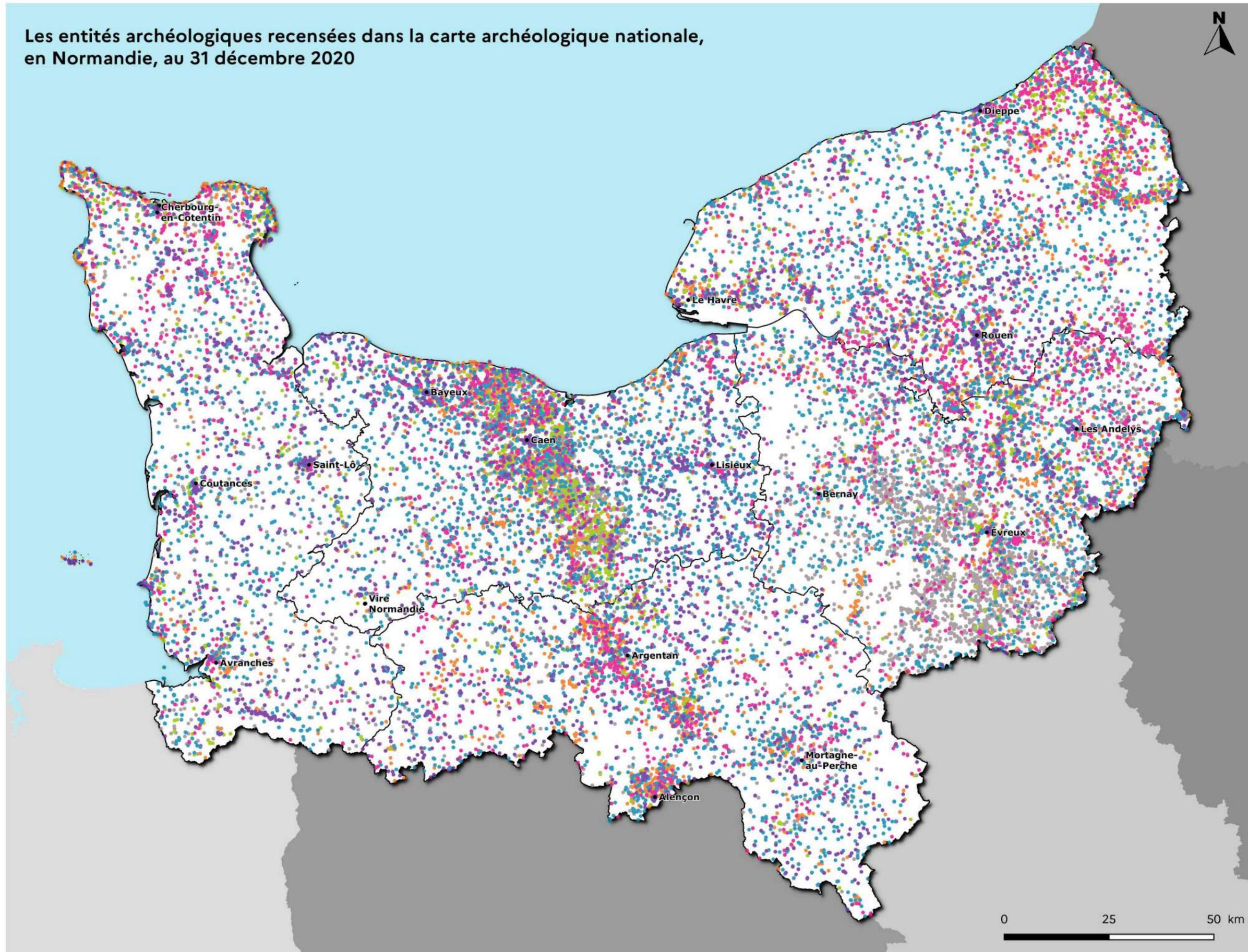
- Préhistoire
- Protohistoire
- Gallo-romain
- Moyen Âge
- Moderne/contemporain
- Indéterminé

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les entités archéologiques recensées dans la carte archéologique nationale, en Normandie, au 31 décembre 2020



Les emprises relevant de l'application du code du patrimoine (livres 5 et 6), en Normandie, au 31 décembre 2021

Les emprises relevant de l'application du code du patrimoine comprennent :

- Les abords des monuments historiques. La protection au titre des abords s'applique aux immeubles situés dans un périmètre dit "délimité" c'est-à-dire adapté aux enjeux spécifiques. À défaut, la protection s'applique aux immeubles situés dans le champ de visibilité d'un monument historique à moins de 500 mètres de celui-ci.

- Les sites patrimoniaux remarquables (SPR). Ils sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

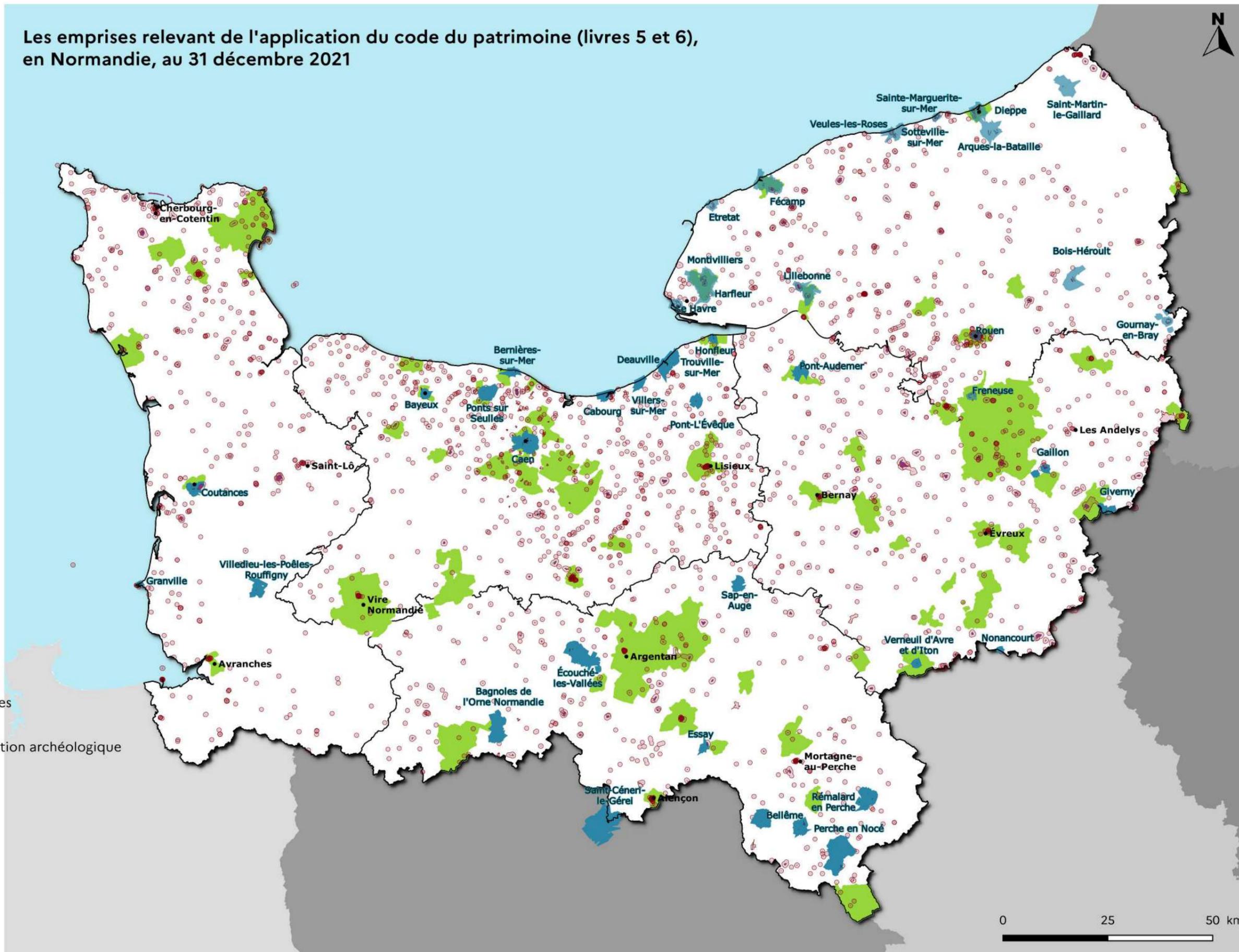
- Les zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) : elles visent à assurer l'information des aménageurs et à prévenir les risques d'impacts de projets de travaux et d'aménagement sur le patrimoine archéologique.

Dans chacune de ces emprises, pour tout projet, l'avis des services de la Drac est requis.

- Monument historique
- Abords des monuments historiques
- Site patrimonial remarquable
- Zone de présomption de prescription archéologique
- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- Littoral
- Préfecture et sous-préfecture

Sources : BD Carto©IGN, Dréal de Normandie, Drac de Normandie

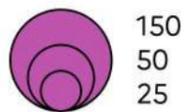
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



La répartition des lieux culturels en Normandie, au 31 décembre 2020

Parmi les lieux culturels sont recensés les structures labellisées, les lieux de diffusions, les compagnies conventionnées, l'enseignement artistique, les bibliothèques publiques, les librairies labellisées, les cinémas, les musées, les maisons des illustres, les jardins remarquables, les monuments historiques, dans les domaines du spectacle vivant, du livre, du cinéma, des arts plastiques et des patrimoines.

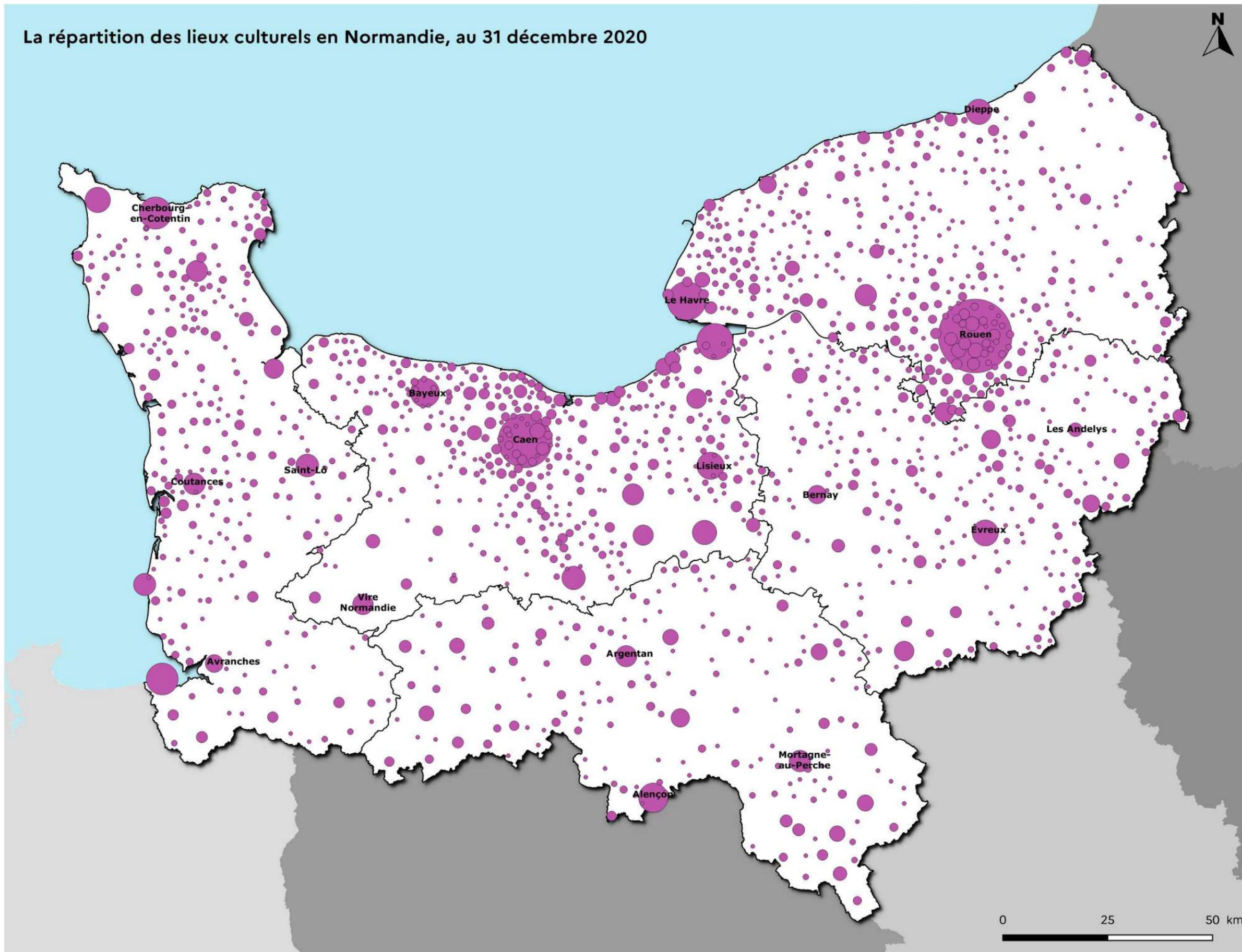
Nombre de lieux culturels
par commune :



-  Normandie
-  Région limitrophe
-  Département normand
-  Préfecture et sous-préfecture
-  Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

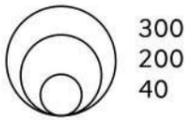
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



Un monument historique est un immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin, grotte...) ou un objet mobilier (meuble ou immeuble par destination) recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur.

La Normandie compte plus de 3000 immeubles et 2600 objets monuments historiques inscrits ou classés, depuis 1840.

Nombre de monuments historiques par EPCI :



Objet

Typologie des immeubles* :

- Architecture domestique et de jardin
- Architecture religieuse
- Architecture publique
- Archéologie
- Architecture militaire
- Architecture agricole et commerciale
- Architecture industrielle et artisanale
- Architecture funéraire et commémorative
- Architecture de culture, recherche, sport, loisir
- Autre

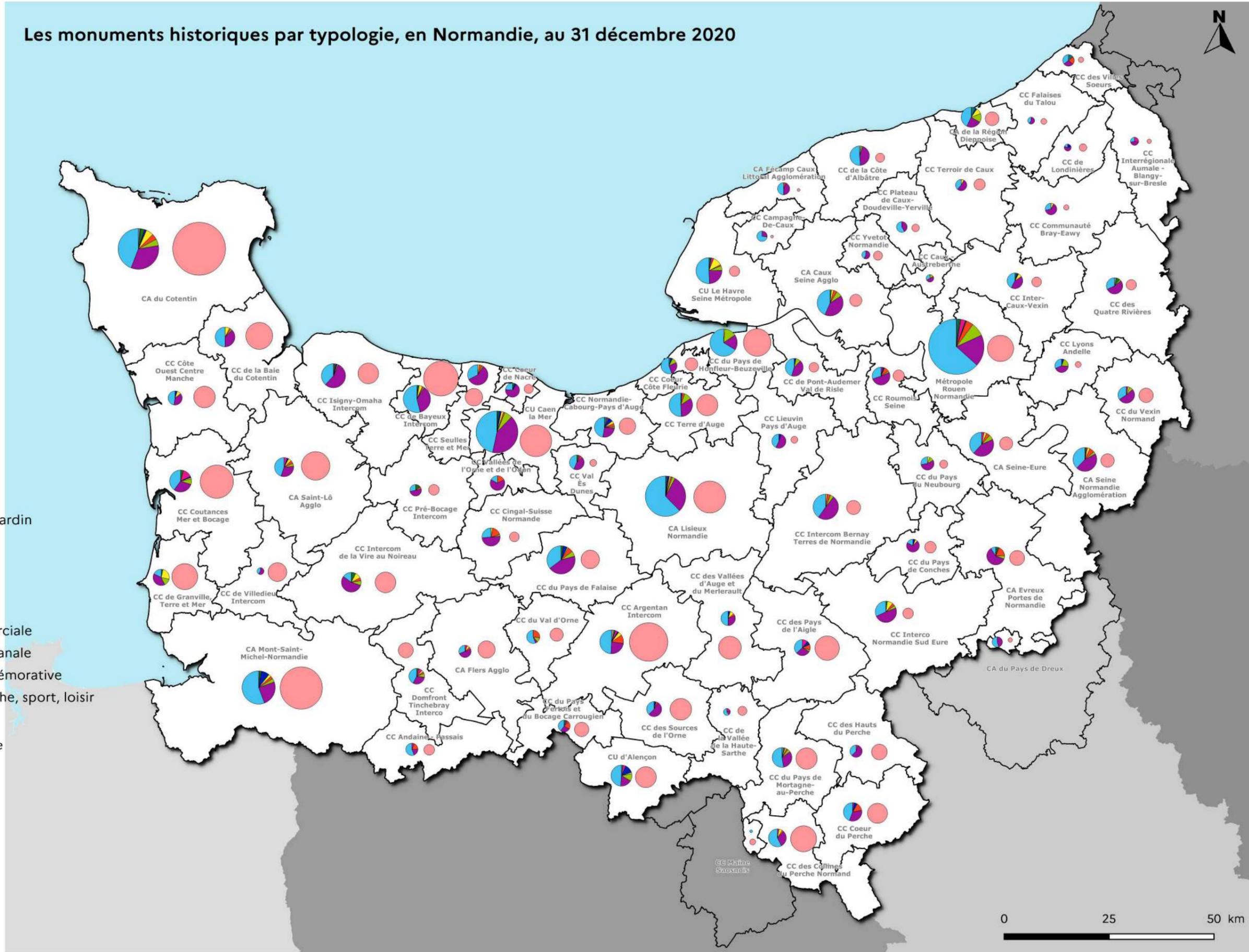
*Les graphiques circulaires sont à lire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les monuments historiques par typologie, en Normandie, au 31 décembre 2020



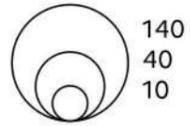
0 25 50 km

Les lieux culturels par secteur en Normandie, au 30 juin 2021

Parmi les lieux culturels sont recensés les structures labellisées, les lieux de diffusions, les compagnies conventionnées, l'enseignement artistique, les bibliothèques publiques, les librairies labellisées, les cinémas, les musées, les maisons des illustres, les jardins remarquables, dans les domaines du spectacle vivant, du livre, du cinéma, des arts plastiques et des patrimoines.

NB : Les monuments historiques constituant les deux tiers des lieux culturels de Normandie, ils n'y figurent pas, pour faciliter la lecture de la carte.

Nombre de lieux culturels (hors monuments historiques) par EPCI :



Secteur culturel* :

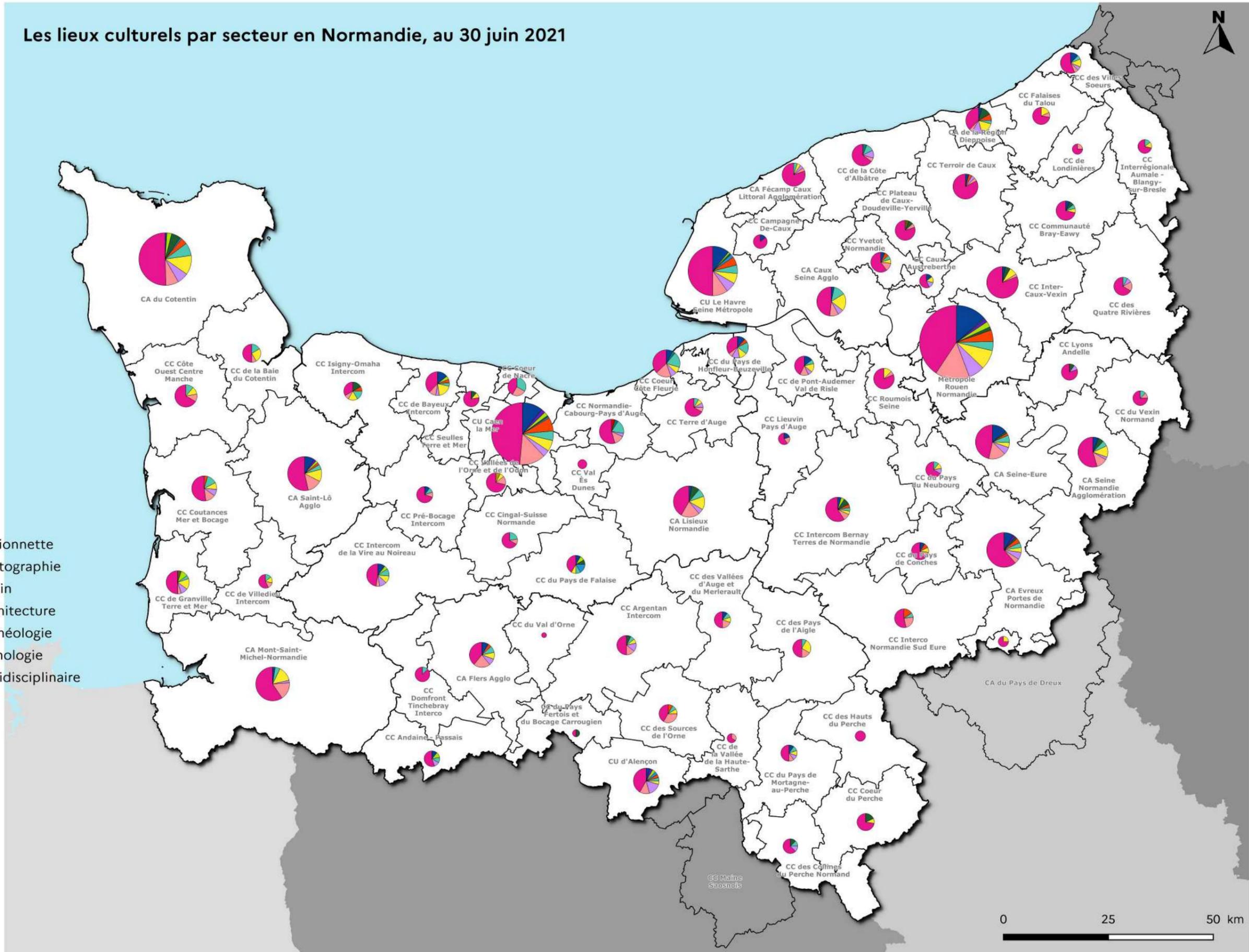


*Les graphiques circulaires sont à lire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



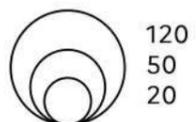
0 25 50 km

Pour exercer son activité, l'entrepreneur du spectacle vivant doit la déclarer auprès du Ministère de la culture. Sont concernés les personnes physiques, les associations, les collectivités publiques, les sociétés... qui exploitent un lieu, produisent et/ou diffusent un spectacle.

En Normandie, on compte 323 exploitants de lieu (qui assurent l'aménagement et l'entretien d'un lieu), 964 producteurs de spectacle (qui ont en charge la rémunération du plateau artistique) et 597 diffuseurs de spectacle (qui assurent l'accueil du public, la billetterie et la sécurité).

Ce cadre permet de contrôler le respect, par l'entrepreneur de spectacle, de ses obligations en matière de droit social, de droit du travail, de droit de la propriété intellectuelle et artistique, et de sécurité des lieux.

Nombre de licences professionnelles délivrées, par commune :



Licence professionnelle :

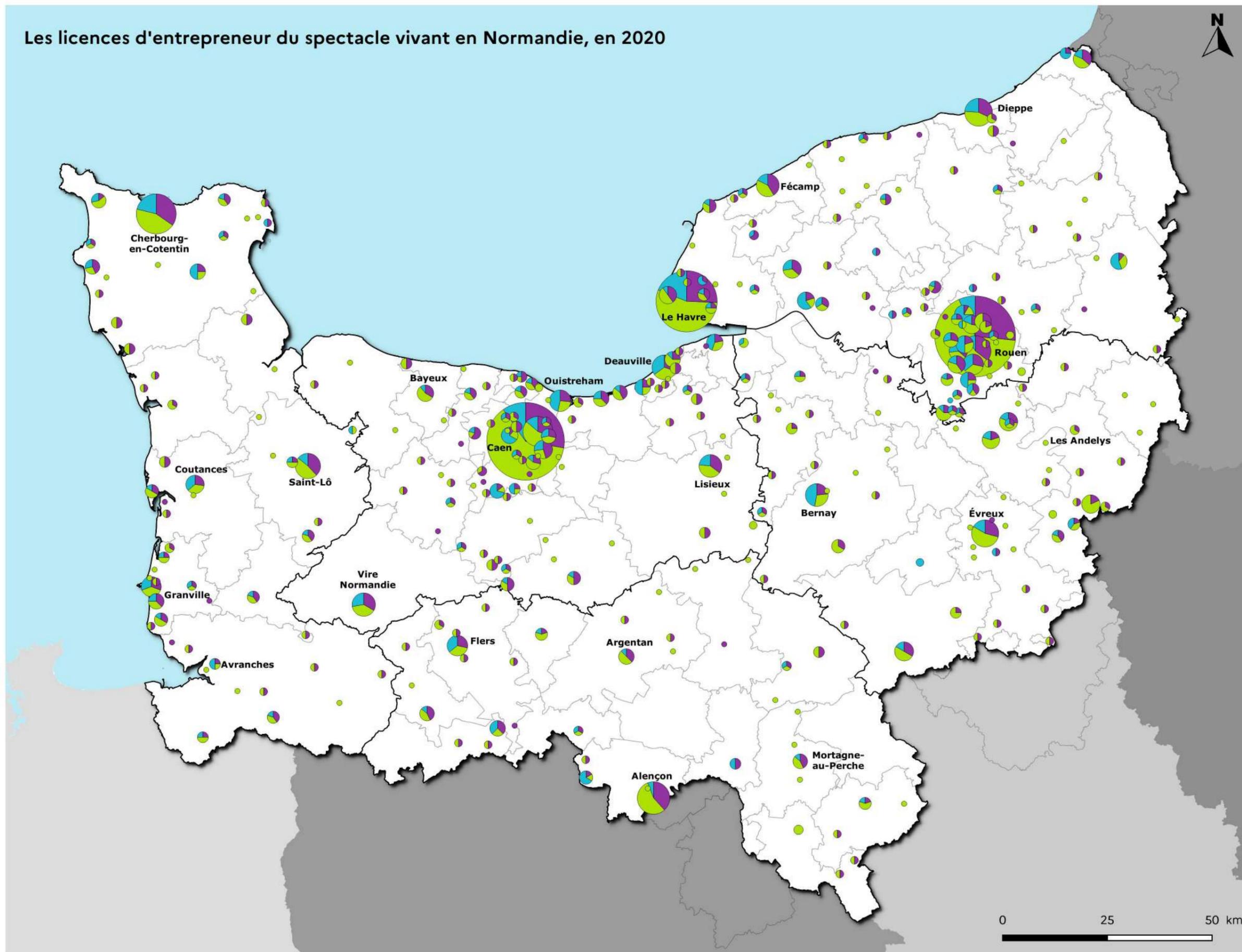
- Exploitant de lieu
- Producteur de spectacle
- Diffuseur de spectacle

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les licences d'entrepreneur du spectacle vivant en Normandie, en 2020



0 25 50 km

Le ministère de la Culture a créé, ou a été à l'initiative de la création de plusieurs labels, appellations et classements afin de valoriser la diversité culturelle et patrimoniale. Ils sont attribués sur la base de critères spécifiques.

Ces dispositifs de valorisation permettent entre autres d'obtenir une meilleure visibilité notamment dans les documents de communication du Ministère, une éventuelle signalisation routière spécifique, un soutien technique et financier de la Drac.

Label et appellation dans le domaine des patrimoines :

- Centre culturel de rencontres*
- ◆ Architecture contemporaine remarquable*
- Jardin remarquable*
- ◆ Maison des illustres*
- Musée de France**
- Ethnopôle*
- Ville ou Pays d'Art et d'Histoire*

Reconnaisances de l'Unesco :

- Bien culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial***
- Candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial
- Bien inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité***
- ▼ Bien inscrit au registre "Mémoire du monde"***
- ★ Réseau des villes créatives***

*Label **Appellation ***Reconnaissance

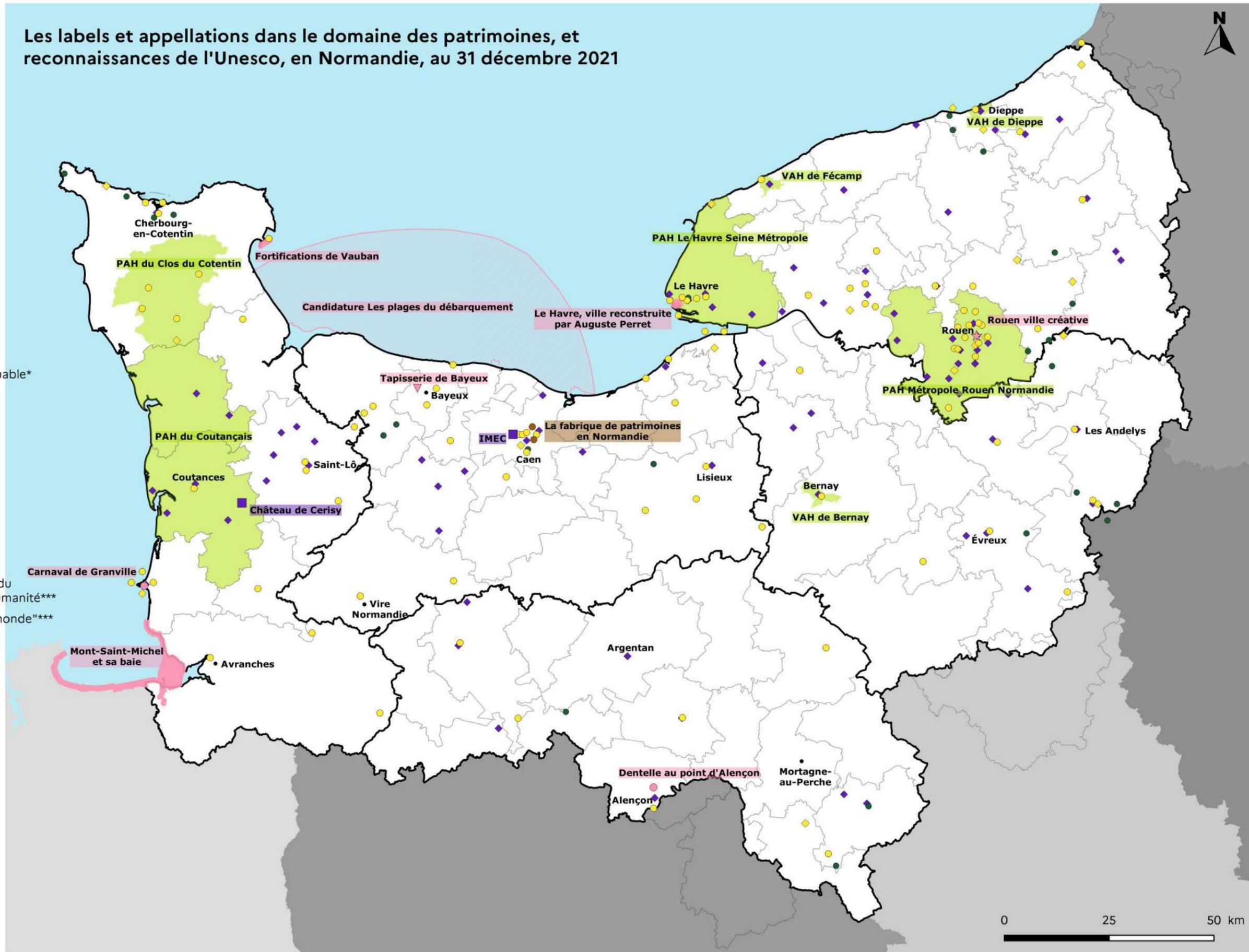
NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie, Unesco Centre du patrimoine mondial

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les labels et appellations dans le domaine des patrimoines, et reconnaissances de l'Unesco, en Normandie, au 31 décembre 2021



Les labels, appellations et classements dans le domaine de la création et des industries culturelles, en Normandie, au 31 décembre 2021

Le ministère de la Culture a créé, ou a été à l'initiative de la création de plusieurs labels, appellations et classements afin de valoriser la diversité culturelle et patrimoniale. Ils sont attribués sur la base de critères spécifiques.

Ces dispositifs de valorisation permettent entre autres d'obtenir une meilleure visibilité notamment dans les documents de communication du Ministère, une éventuelle signalisation routière spécifique, un soutien technique et financier de la Drac.

Secteur culturel :

 Pluridisciplinaire	 Livre et lecture
 Arts plastiques	 Marionnette
 Cinéma et audiovisuel	 Musique
 Cirque Arts de la rue	 Théâtre et spectacle
 Danse	

Label, appellation et classement dans le domaine de la création et des industries culturelles :

 Théâtre lyrique d'intérêt national*
 Scène nationale*
 Scène conventionnée d'intérêt national**
 Conservatoire classé***
 Fonds régional d'art contemporain* (Frac)
 Centre d'art contemporain d'intérêt national*
 Cinéma d'art et d'essai***
 Pôle national des arts du cirque*
 Centre national des arts de la rue et de l'espace public*
 Centre chorégraphique national*
 Centre de développement chorégraphique*
 Librairie indépendante de référence* (LIR)
 Bibliothèque numérique de référence*
 Premières pages*
 Centre national de la marionnette*
 Scène de musiques actuelles*
 Centre dramatique national*

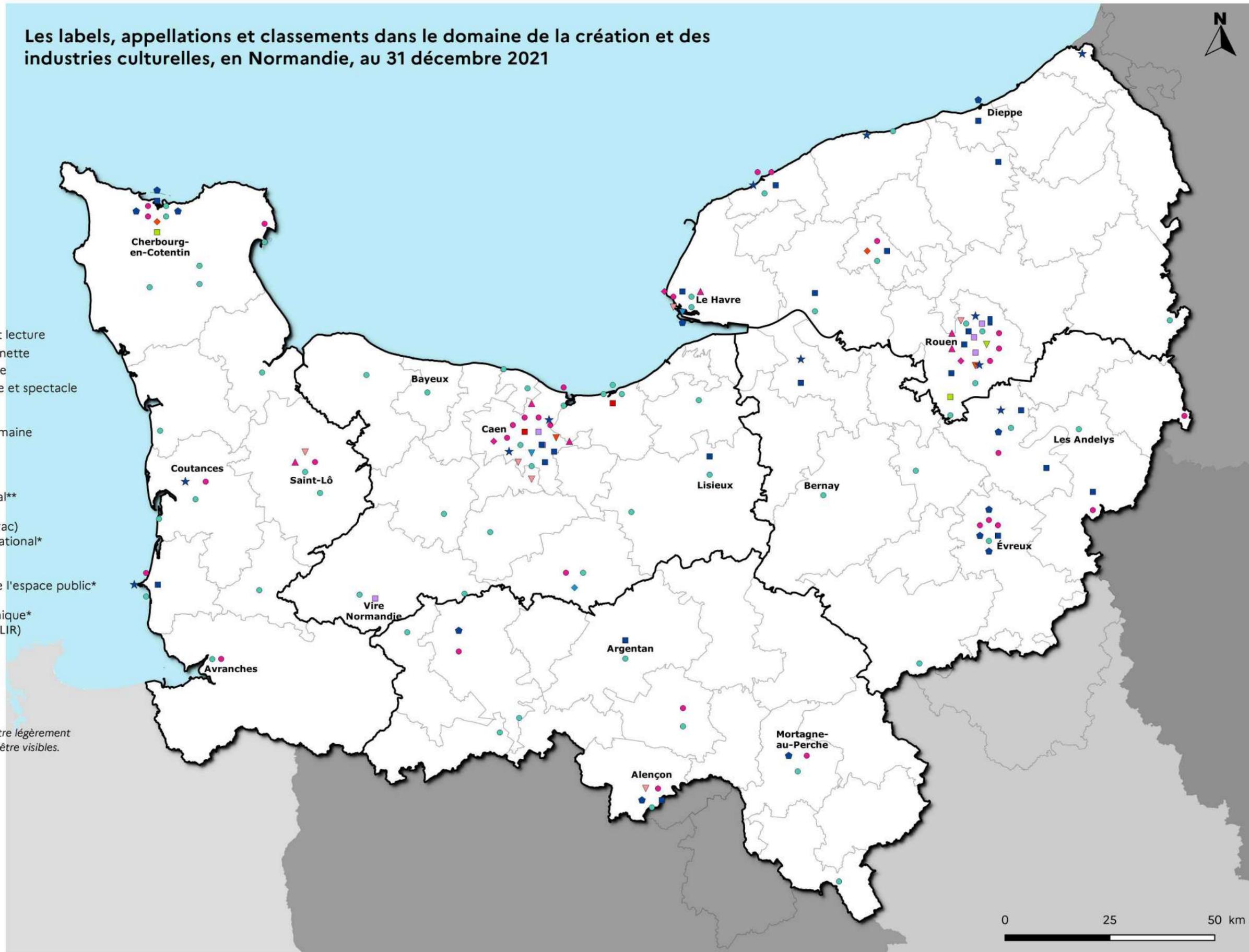
NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

*Label **Appellation *** Classement

 Normandie
 Région limitrophe
 Département normand
 EPCI
 Préfecture et sous-préfecture
 Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



Mémento culturel de Normandie

Partie 3 - Actions et actualités de la
Drac de Normandie

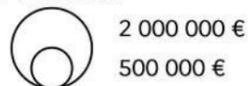
La culture, au cœur de notre construction intime et de notre cohésion sociale, marqueur du rayonnement international de la France, a été très durement touchée par la crise sanitaire.

Sur les 2 milliards d'euros consacrés à la culture dans le cadre de France relance, 460 millions d'euros sont fléchés en direction des territoires.

Cinq priorités ministérielles gouvernent ce plan de soutien : la restauration du patrimoine, l'aide au spectacle vivant et aux établissements publics de création, le soutien aux artistes et aux jeunes créateurs, la consolidation des filières culturelles stratégiques (presse, cinéma, audiovisuel, livre...), des investissements d'avenir pour les industries culturelles et créatives.

En Normandie, plus de 20 millions d'euros sont programmés.

Montant :



Mesure (investissement) :

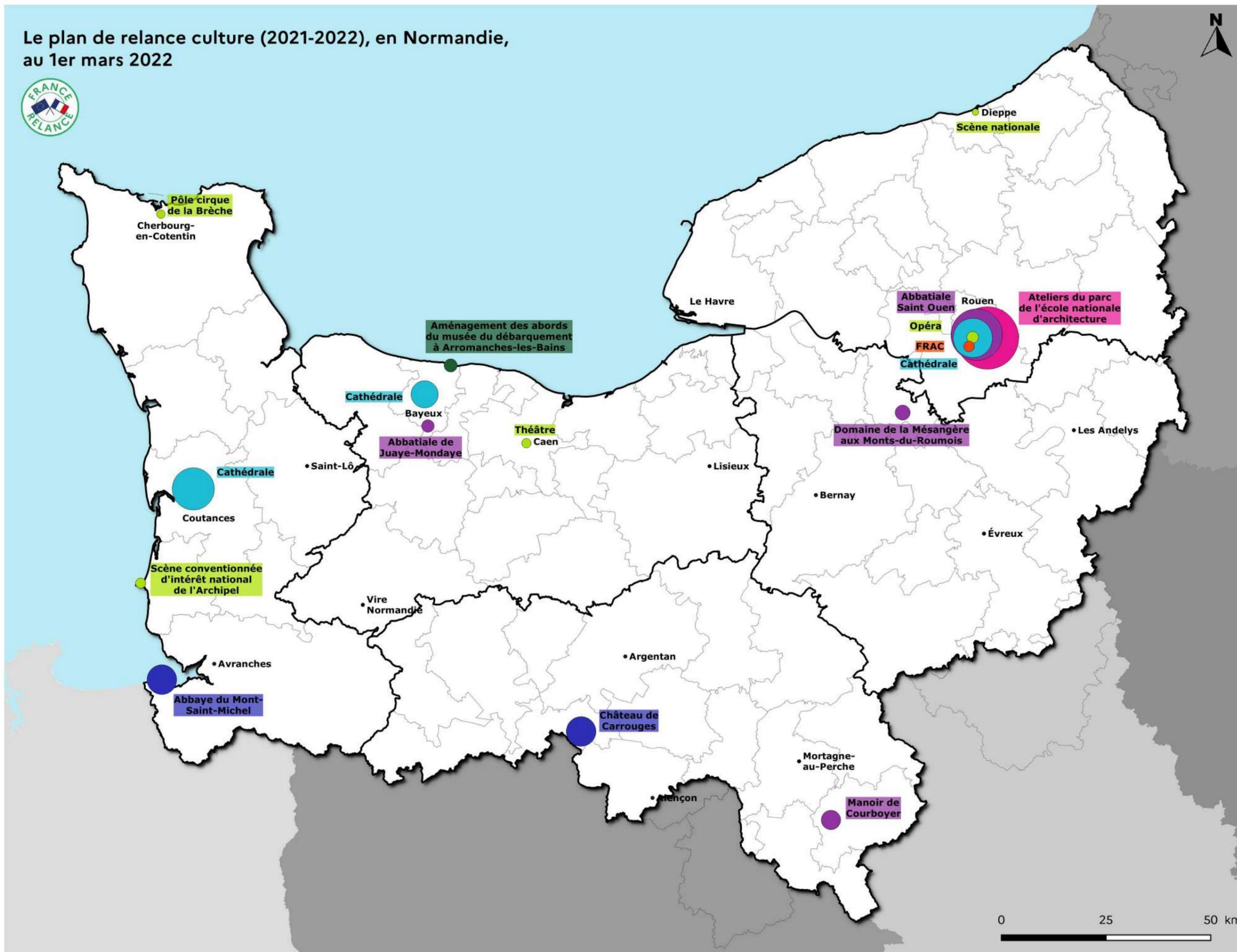
- Plan cathédrales
- Restauration des MH non Etat
- Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux
- Réinvestissement dans les monuments nationaux
- Fonds de transition écologique
- Soutien des artistes et créateurs
- Rénovation et modernisation du réseau des écoles d'architecture et de création

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie, France Relance

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

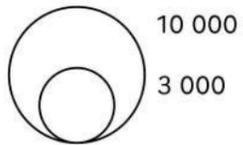
Le plan de relance culture (2021-2022), en Normandie, au 1er mars 2022



Le pass Culture est un dispositif numérique conçu par le Ministère de la culture pour permettre aux jeunes d'accéder à une offre culturelle diversifiée en leur faisant bénéficier d'un crédit. Son objectif est notamment de promouvoir la diversité culturelle et la pratique artistique, dans la continuité des actions de médiation culturelle et des programmes d'éducation artistique proposés, notamment avant l'âge de la majorité.

Jusqu'à fin 2021, il était réservé à tous les jeunes de 18 ans. Courant janvier 2022, le dispositif s'élargit à tous les adolescents de plus de 15 ans, avec un montant attribué en fonction de l'âge.

Nombre de jeunes de 18 ans
(Insee, 2017) :



- Jeune de 18 ans inscrit au pass Culture fin 2021
- Jeune de 18 ans non-inscrit au pass Culture fin 2021

Nombre de réservations de produits culturels :

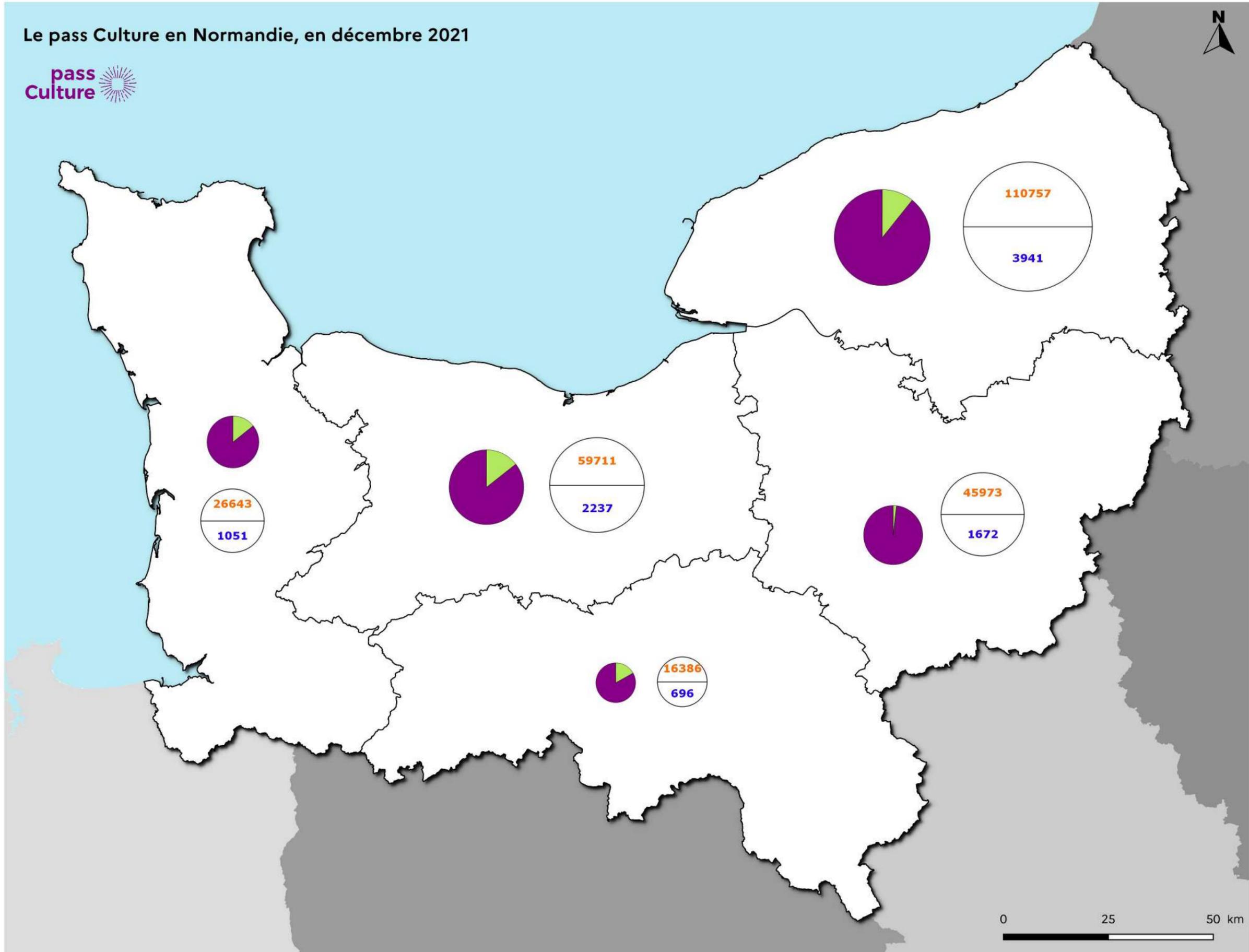
- 800 Biens et services
- 800 Produits numériques

- Normandie
- Régions limitrophes
- Départements normands
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Insee, pass Culture, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Le pass Culture en Normandie, en décembre 2021



0 25 50 km

Le Ministère de la culture a créé de nombreuses manifestations à destination du grand public, lesquelles sont déployées en Région par les Drac.

Architecture, musique, lecture, patrimoines, jardins, ... Ces rendez-vous proposent tout au long de l'année l'accès à l'art et la culture.

La Drac de Normandie (co-)organise en 2021 : les nuits de la lecture (5e édition, du 21 au 24 janvier), le printemps des poètes (23e éd., du 13 au 29 mars), la semaine de la langue française et de la Francophonie (26e éd., du 13 au 21 mars), la nuit européenne des musées (17e éd., le 3 juillet), les rendez-vous aux jardins (18e éd., du 4 au 6 juin), les journées européennes de l'archéologie (12e éd., du 18 au 20 juin), la fête de la musique (40e éd., le 21 juin), Partir en livre (6e éd., du 30 juin au 25 juillet), les journées européennes du patrimoine (38e éd., les 18 et 19 septembre), les journées nationales de l'architecture (21e éd., du 15 au 17 octobre).

Nombre de sites organisateurs d'animation :

- 1
- 3
- 5
- 10
- Plus de 15

Manifestation culturelle :

- Les nuits de la lecture
- La nuit européenne des musées
- Les rendez-vous aux jardins
- Les journées européennes du patrimoine
- Les journées nationales de l'architecture

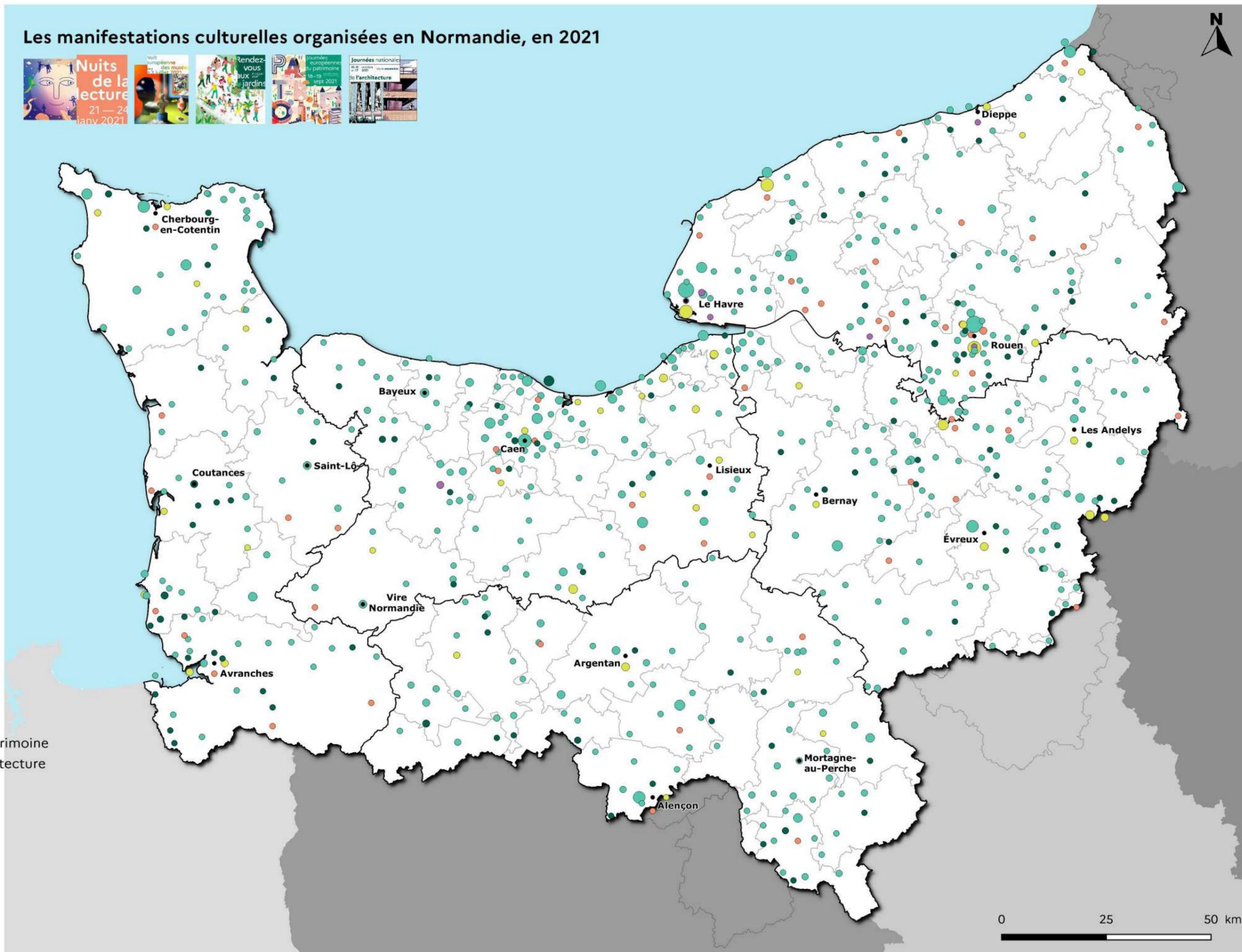
- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Littoral

• Préfecture et sous-préfecture

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie, Ministère de la culture

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les manifestations culturelles organisées en Normandie, en 2021



Les opérations archéologiques préventives et programmées menées en Normandie, en 2020 et 2021

La Drac étudie, protège, conserve et assure la promotion du patrimoine archéologique.

Ainsi, elle prescrit et contrôle les opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles) rendues nécessaires par les opérations d'aménagement de l'espace. Elle instruit les autorisations d'opération.

Par ailleurs, elle coordonne l'archéologie programmée qui est un mode de recherche archéologique engagé à des fins de connaissances et de recherches scientifiques.

Type d'opération :

- Sondage
- Fouille programmée
- Opération préventive de diagnostic
- Fouille préventive
- Etude bâti
- ▲ Projet collectif de recherche*
- ◆ Prospection avec matériel spécialisé
- ◆ Prospection au détecteur de métaux
- ◆ Prospection diachronique
- ◆ Prospection thématique

NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

*Projets collectifs de recherche :

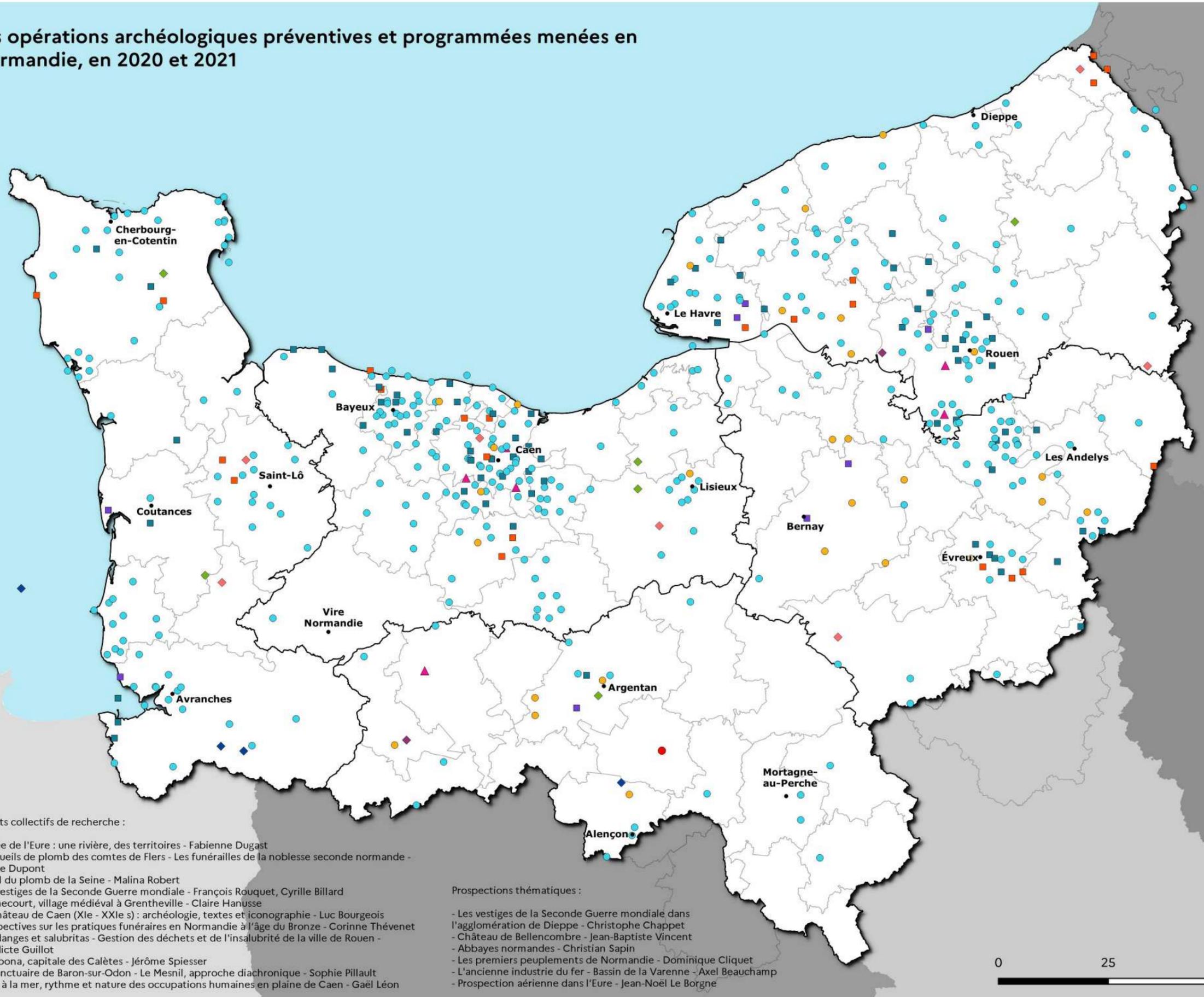
- Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires - Fabienne Dugast
- Cercueils de plomb des comtes de Fiers - Les funérailles de la noblesse seconde normande - Hélène Dupont
- Au fil du plomb de la Seine - Malina Robert
- Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale - François Rouquet, Cyrille Billard
- Trainecourt, village médiéval à Grentheville - Claire Hanusse
- Le château de Caen (XIe - XXIe s) : archéologie, textes et iconographie - Luc Bourgeois
- Perspectives sur les pratiques funéraires en Normandie à l'âge du Bronze - Corinne Thévenet
- Vuydanges et salubritas - Gestion des déchets et de l'insalubrité de la ville de Rouen - Bénédicte Guillot
- Juliobona, capitale des Calètes - Jérôme Spiesser
- Le sanctuaire de Baron-sur-Odon - Le Mesnil, approche diachronique - Sophie Pillault
- Face à la mer, rythme et nature des occupations humaines en plaine de Caen - Gaël Léon

Prospections thématiques :

- Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale dans l'agglomération de Dieppe - Christophe Chappet
- Château de Bellencombre - Jean-Baptiste Vincent
- Abbayes normandes - Christian Sapin
- Les premiers peuplements de Normandie - Dominique Cliquet
- L'ancienne industrie du fer - Bassin de la Varenne - Axel Beauchamp
- Prospection aérienne dans l'Eure - Jean-Noël Le Borgne

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



Les opérations de restauration menées sur les monuments historiques avec le soutien de la Drac, en Normandie, en 2019 et 2020

La Drac de Normandie veille à la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur des objets et immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Ainsi, elle accompagne techniquement et financièrement les opérations de restauration des monuments historiques appartenant à des propriétaires privés et publics.

Opération par année de programmation :

- 2019
- ◆ 2020

NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

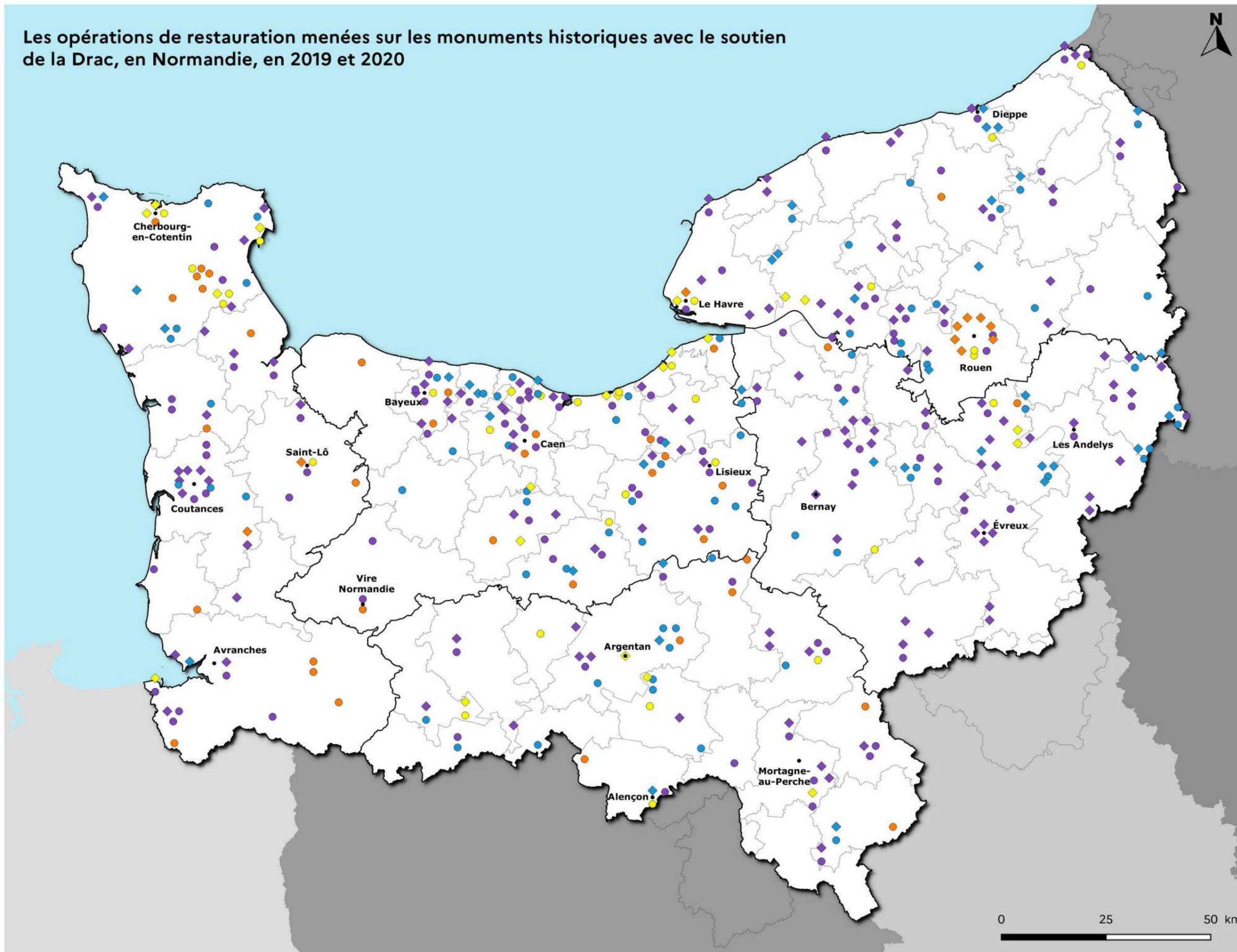
Type de patrimoine :

- Patrimoine religieux
- Patrimoine castral
- Objet mobilier
- Autre patrimoine

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) est un contrat qui lie la Drac avec des structures artistiques et culturelles, dans le domaine du spectacle vivant et arts associés (éducation artistique et culturelle, développement culturel, théâtre, musique, livre et lecture, danse, arts plastiques, cirque...), éventuellement en partenariat avec d'autres acteurs (EPCI, services de l'Etat).

La convention définit les modalités de soutien et les objectifs à atteindre par le bénéficiaire, et ce sur plusieurs années.

En 2020, 70 conventions sont signées avec la Drac de Normandie.

- ◆ Structure labellisée*
- Structure non labellisée

* Label ou appellation du Ministère de la culture : centre chorégraphique national, centre d'art contemporain d'intérêt national, centre dramatique national, centre national de la marionnette, centre national des arts de la rue et de l'espace public, pôle national cirque, scène conventionnée d'intérêt national, scène de musiques actuelles, scène nationale, théâtre lyrique d'intérêt national. Cf. carte spécifique

NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

Discipline des structures signataires d'une CPOM avec la Drac de Normandie :

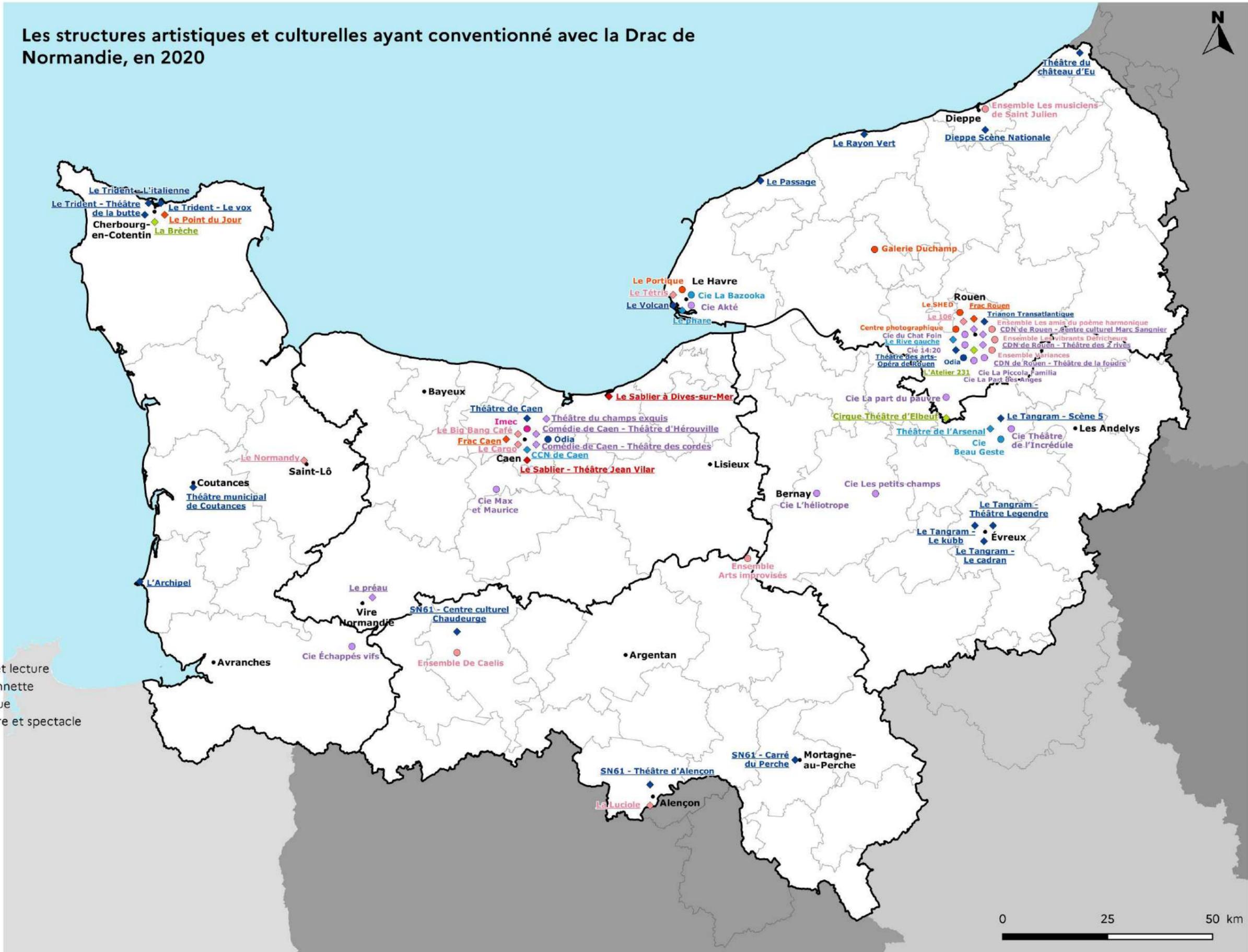
- | | |
|-------------------------|------------------------|
| ■ Pluridisciplinaire | ■ Livre et lecture |
| ■ Arts plastiques | ■ Marionnette |
| ■ Cirque Arts de la rue | ■ Musique |
| ■ Danse | ■ Théâtre et spectacle |

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les structures artistiques et culturelles ayant conventionné avec la Drac de Normandie, en 2020



Les projets d'action culturelle en Normandie, en 2021

L'action culturelle et territoriale porte les politiques de l'État dédiées à la participation de tous à la vie culturelle. Elle a pour but l'épanouissement des aptitudes individuelles à travers l'expérience culturelle. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques.

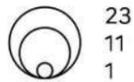
Une attention particulière est portée en direction des enfants et des jeunes, pour le développement d'un parcours d'éducation artistique et culturelle sur tous les temps de leur vie, dès le plus jeune âge.

La politique d'action culturelle s'inscrit également au niveau régional dans plusieurs conventions portées par les services de l'Etat et les collectivités locales pour proposer une intervention artistique inclusive aux publics éloignés de la culture dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux, pénitentiaires, etc.

Elle s'attache enfin à favoriser une action de proximité sur les territoires via la contractualisation avec les EPCI et à intensifier la participation des habitants des zones de revitalisation rurale et les quartiers politique de la ville à des projets artistiques.

Nombre de projets d'action culturelle par commune :

- Projet d'éducation artistique et culturelle à l'attention des jeunes
- Projet de territoire
- Projet d'éducation artistique et culturelle à l'attention des publics spécifiques



Contrat Culture, territoire, enfance et jeunesse (CTEJ) :

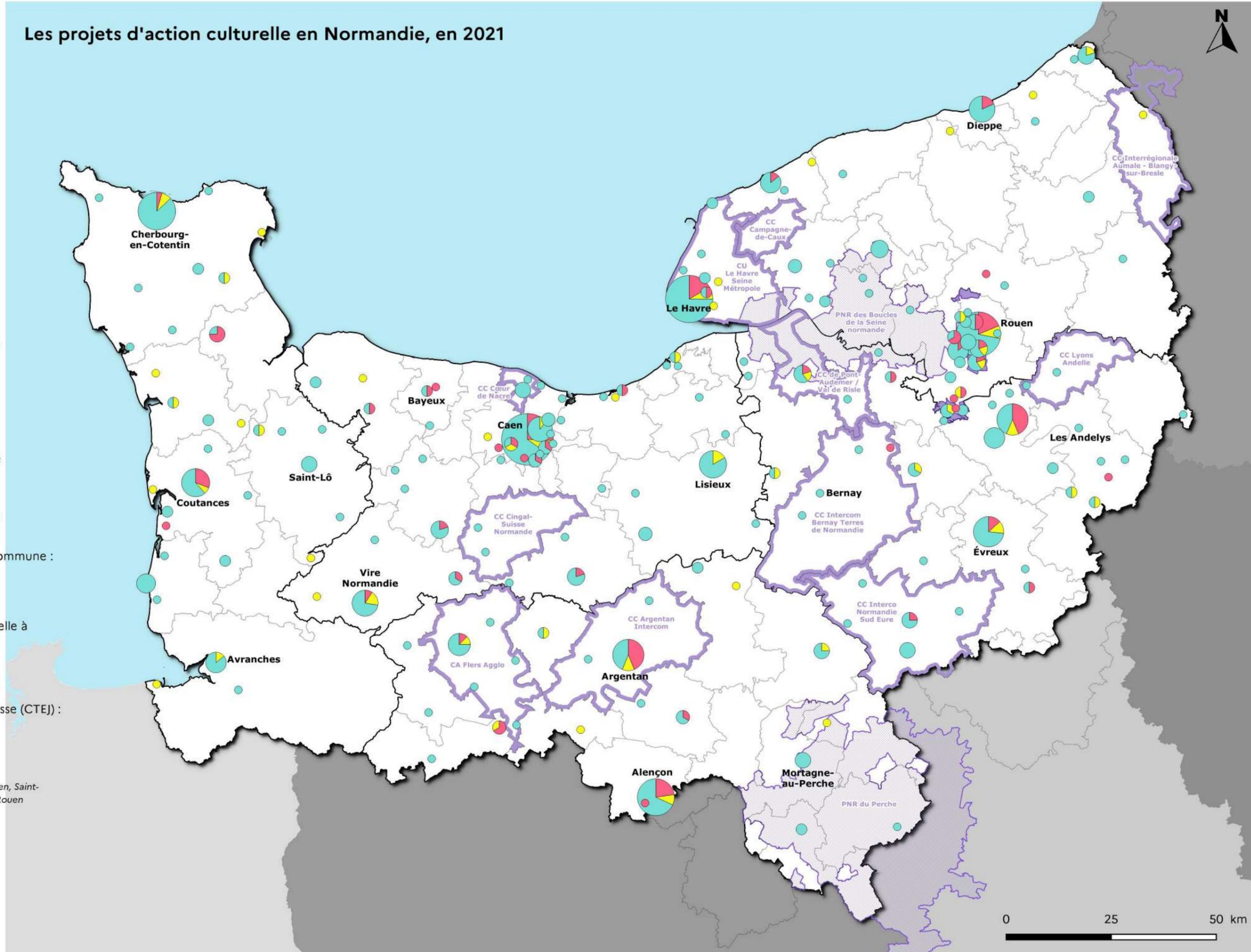
- Commune*
- EPCI
- Parc naturel régional

* Caen, Dieppe, Elbeuf, Le Grand-Quevilly, Malaunay, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE



Les festivals composent un paysage riche et varié qui recouvre l'ensemble du champ culturel : la musique, les arts de la rue, le cirque, le cinéma, le livre, la bande dessinée, les arts visuels, la danse, le théâtre, la marionnette, le conte, l'histoire, l'archéologie...

En Normandie, ce sont près de 200 festivals qui ont lieu chaque année. Un dixième est pluridisciplinaire. Une quarantaine a bénéficié du soutien financier de la Drac de Normandie en 2019.

- Festival
- ◇ Festival aidé par la Drac en 2019

NB : Les pictogrammes se chevauchant peuvent être légèrement déplacés, parfois en cercles concentriques, afin d'être visibles.

Secteur culturel :

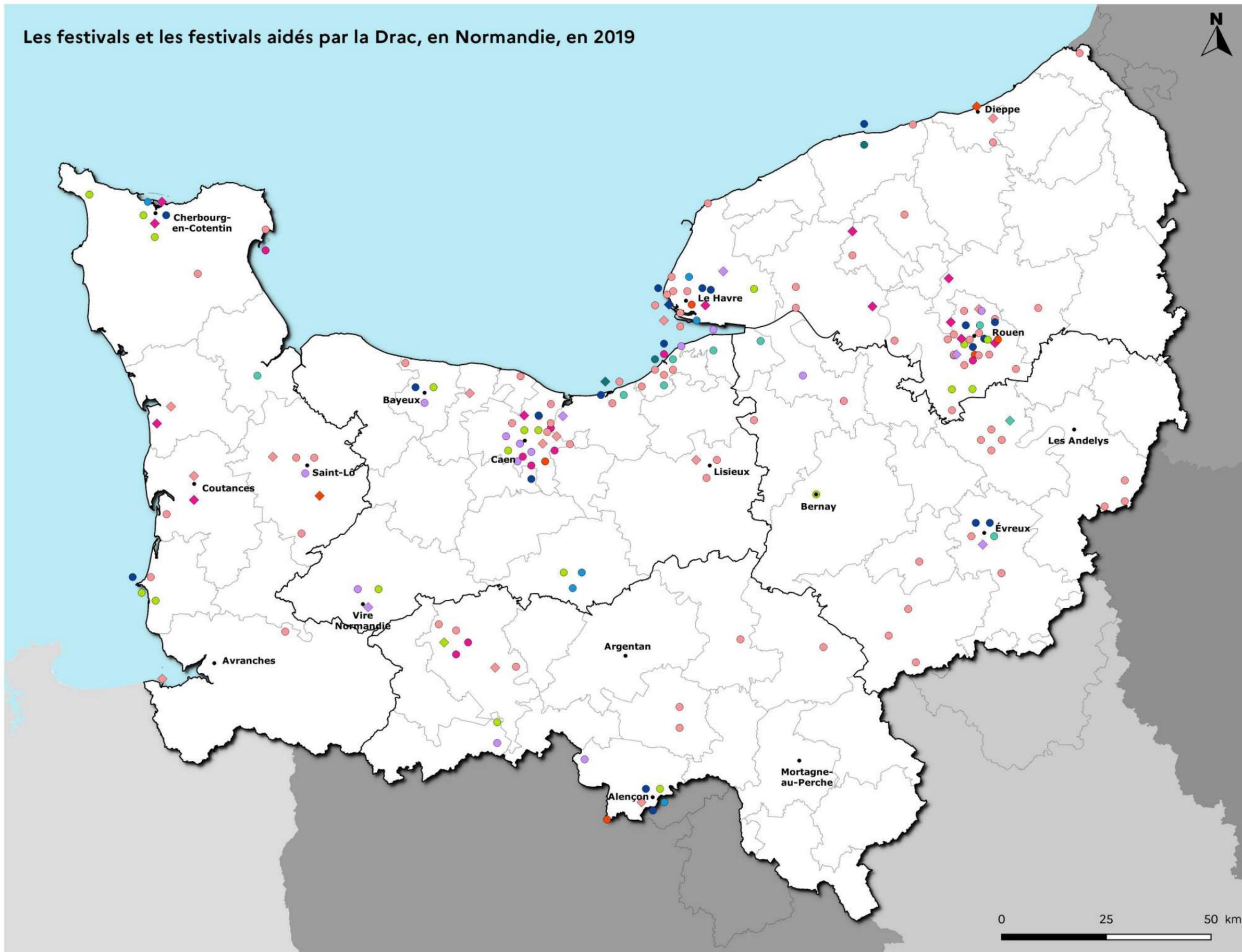
- Musique
- Danse
- Livre et lecture
- Théâtre et spectacle
- Arts plastiques
- Cinéma et audiovisuel
- Cirque Arts de la rue
- Photographie
- Pluridisciplinaire

- Normandie
- Région limitrophe
- Département normand
- EPCI
- Préfecture et sous-préfecture
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les festivals et les festivals aidés par la Drac, en Normandie, en 2019



La Drac Normandie soutient financièrement les acteurs et les actions culturelles sur le territoire régional via plusieurs programmes. Au total, cela représente 57,5 millions d'euros pour 2021.

Programme « Patrimoines » (175) : Travaux et entretien, subventions, études, acquisition de collections, opérations de valorisation et sensibilisation... dans le domaine des patrimoines (monuments historiques, architecture, espaces protégés, archives, musées de France, archéologie...).

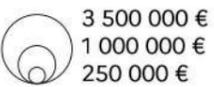
Programme « Création » (131) : Aides pour la création, la production et la diffusion du spectacle vivant et des arts visuels (compagnies, lieux labélisés, festivals, résidences...).

Programme « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » (361) : Soutien aux établissements d'enseignements supérieurs de la culture, d'insertion professionnelle, et de formation continue. Et soutien à la démocratisation et à l'éducation artistique et culturelle (enfance et jeunesse, pratique amateur, culture-santé, culture-justice, culture-handicap...).

Programme « Livre et industries culturelles » (334) : Soutien au développement de la lecture et des collections, soutien aux professionnels du livre.

Programme « Compétitivité » (363) : Opérations du plan de relance.

Répartition des aides versées par territoire d'EPCI :



- Programme 175
- Programme 131
- Programme 361
- Programme 334
- Programme 363

- Normandie
- Région limitrophe
- EPCI
- Littoral

Sources : BD Carto©IGN, Drac de Normandie

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITE

Les aides versées par la Drac de Normandie, en 2021

